AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

MONÉTAIRE STANDARD ■ Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **10 791,473 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/10/2026**
Actif géré : **50 997,89 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0011630557**
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie Eligible PEB**
Type de VL Monetaire : **VL variable**

Fonds non garanti en capital

Objectif d'investissement

En souscrivant à ce Fonds, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.
L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.
Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance), dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **10/01/2014**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
0,33%
Durée minimum d'investissement recommandée :
Supérieure à 1 mois

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * du 30/10/2016 au 29/10/2026 (Source : Fund Admin)

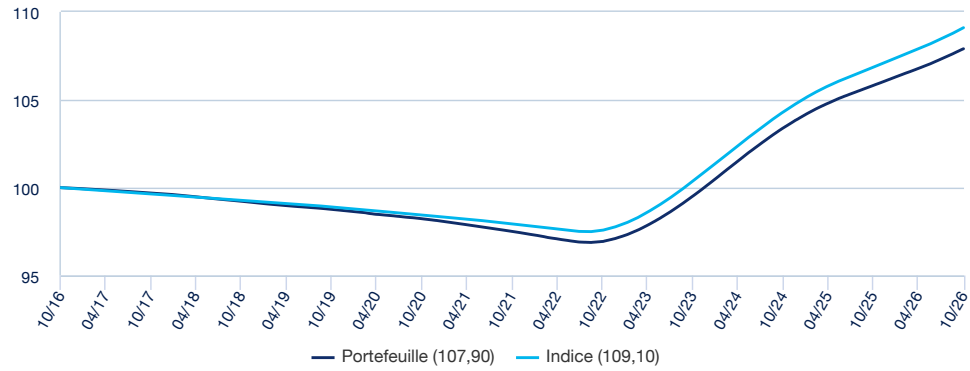

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieure à 1 mois.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 30/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 30/07/2026	1 an 30/10/2025	3 ans 30/10/2023	5 ans 28/10/2021	10 ans 30/10/2016	Depuis le 13/01/2014
Portefeuille	1,97%	2,18%	2,16%	1,97%	2,73%	2,04%	0,76%	0,60%
Indice	2,10%	2,44%	2,31%	2,10%	2,82%	2,18%	0,87%	0,66%
Ecart	-0,13%	-0,26%	-0,16%	-0,13%	-0,08%	-0,14%	-0,11%	-0,06%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,02%	0,13%	0,21%	0,23%
Volatilité de l'indice	0,03%	0,12%	0,21%	0,23%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,01%	0,02%	0,02%

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,14%	3,74%	3,10%	-0,23%	-0,77%	-0,56%	-0,46%	-0,50%	-0,33%	-0,20%
Indice	2,24%	3,77%	3,29%	-0,03%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%
Ecart	-0,10%	-0,03%	-0,19%	-0,20%	-0,24%	-0,09%	-0,07%	-0,13%	0,03%	0,12%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux *	0,01
Note moyenne	AA-
Nombre de lignes	354
Nombre d'émetteurs	94

** La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.*

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

MONÉTAIRE STANDARD

Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire

Commentaire de gestion

Politique monétaire :
Lors de sa réunion du 29 octobre, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de maintenir ses trois taux d'intérêt inchangés, à 2,50 %, 2,65 % et 2,90 %, pour respectivement le taux de la facilité de dépôt, celui des opérations principales de refinancement et celui de la facilité de prêt marginal.
Lors de la conférence de presse, la présidente Lagarde a déclaré que cette décision de maintenir les taux d'intérêt inchangés reflétait en partie l'impact du resserrement des conditions financières sur la croissance et l'inflation.
Elle a ajouté que la décision de décembre s'appuierait sur un ensemble de données plus large, conformément à une approche consistant à décider au cas par cas en fonction des données disponibles. Il est à noter que Madame Lagarde a souligné que, malgré l'incertitude, « la direction à suivre est tout à fait claire pour nous tous ».

Politique de gestion :
• Liquidité :
La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.
• Risque de taux :
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 6 jours en fin de période.
• Risque de crédit :
Les spreads court terme se sont écartés en fin de période ; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs de €STR + 19 bps à €STR + 40 bps.
A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit.
La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds.
La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 8% du portefeuille.
• Durée de vie moyenne et rating moyen :
La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 130 jours.
Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de AA-.
• Label STEP
3/4 des titres de créances négociables en portefeuille bénéficient du label STEP.
• Dimension socialement responsable :
Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1,059) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés (0,505).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *

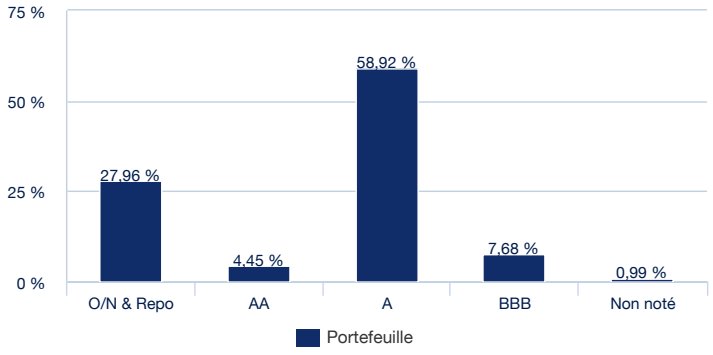

** Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's*

Répartition par maturité (Source : Amundi) *

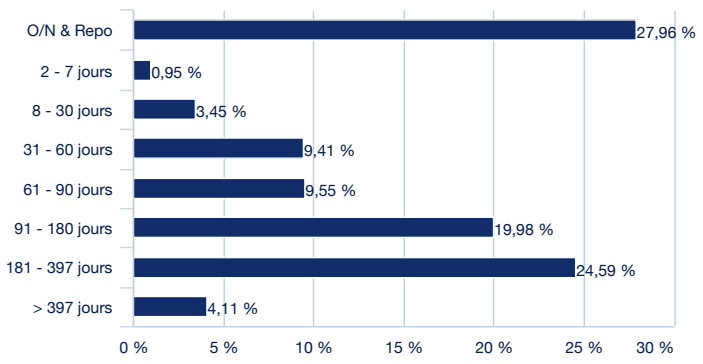

** O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour*

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
FRANCE	0,75%	02/11/2026	France	Repo	JP MORGAN SE
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV	0,69%	31/12/2026	Italie	Monétaire	-
BPCE SA	0,60%	09/02/2027	France	Monétaire	-
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,58%	12/01/2027	France	Monétaire	-
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,52%	13/04/2027	France	Monétaire	-
CREDIT INDUS ET COMMERCIAL SA	0,52%	25/01/2027	France	Monétaire	-
UNICREDIT SPA	0,52%	09/12/2026	Italie	Monétaire	-
NATIXIS SA	0,50%	17/09/2027	France	Monétaire	-
BNP PARIBAS FORTIS SA	0,49%	18/03/2027	Belgique	Monétaire	-
BPCE SA	0,48%	12/03/2027	France	Monétaire	-

** Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération*
** Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension*

AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

MONÉTAIRE STANDARD ■

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	22,99%
Actifs à échéance hebdomadaire	31,44%

***RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires**

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

MONÉTAIRE STANDARD

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion de la note G [1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille [2]

Univers d'investissement ESG

100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Du portefeuille[3]

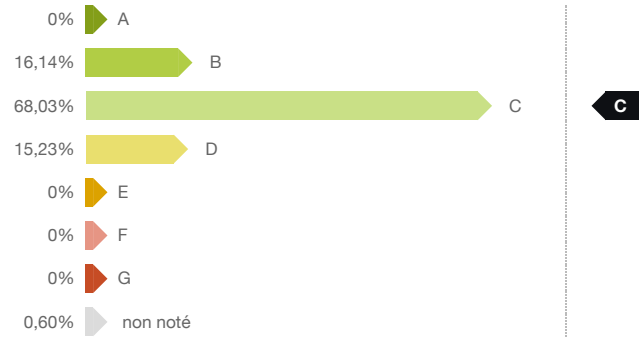

De l'univers de référence[3]

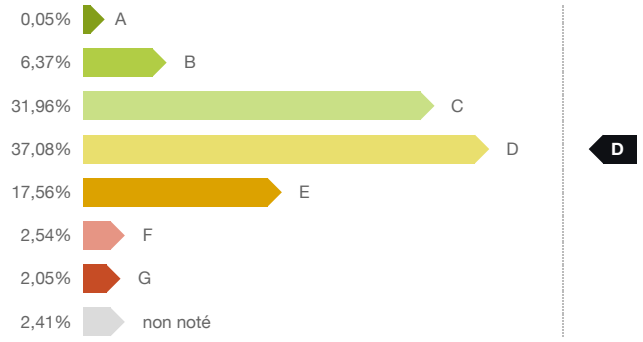

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG[2]	99,40%

[1] En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de F, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.
[2] Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur,il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement[1]

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indice) : 37,08 / 177,94

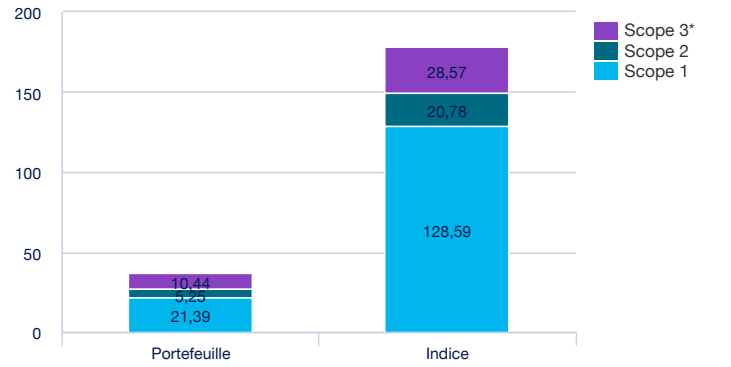

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
** Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement*

Taux de couverture	98,40%	95,91%

Social[2]

Mixité des Managers

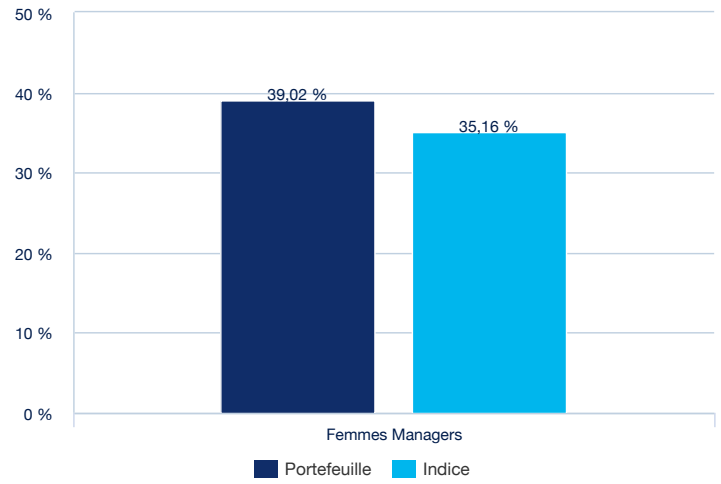

Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	95,01%	83,47%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

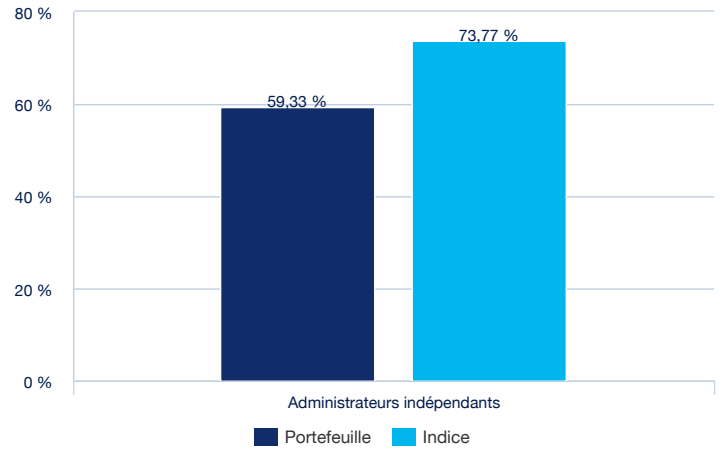

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	82,97%	92,54%

Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association

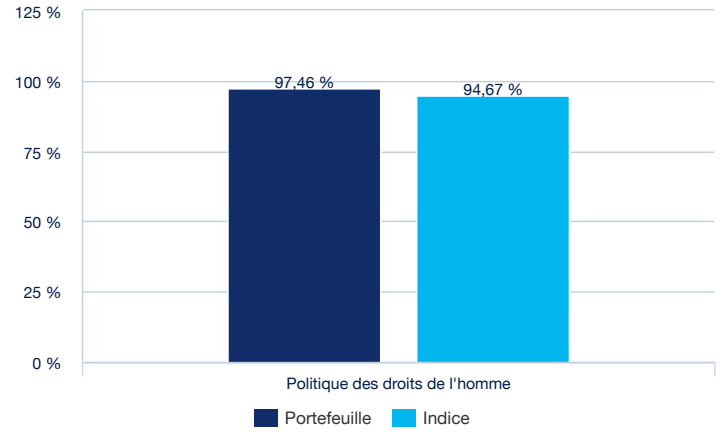

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)	82,97%	92,58%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

MONÉTAIRE STANDARD ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

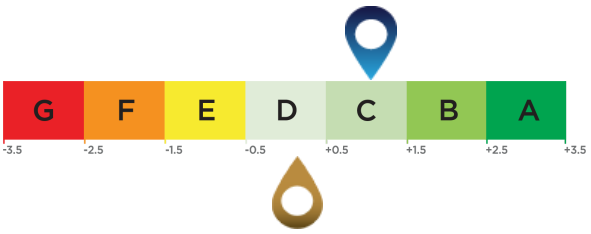

Score du portefeuille d'investissement: 1,05

Score de l'univers d'investissement ESG[1]: 0,13

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]	99,41%	97,48%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]	79,06%	100,00%

** Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).*

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.